

Jeunesse

LE PASS AVENIR CITOYEN

Le Pass Avenir Citoyen est une aide financière de 300 €, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 21 ans révolus. Une aide concrète pour bien démarrer dans la vie !

Bénéficiaire : Jeunes

LE PASS AVENIR CITOYEN



Tout savoir sur l'aide

→

LES PASS CITOYEN



Les autres Pass du Département

→